

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 1/9



Koralle Glas-Comfort

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

Koralle Glas-Comfort

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Produit de lavage et de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Bekon-Koralle AG

Baselstrasse 61

6252 Dagmersellen

Téléphone: +41 (0)62 748 60 60

Télécopie: +41 (0)62 748 60 93

E-mail: info@koralle.ch

Site web: www.koralle.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou +41 (0)44 251 51 51 (24 h). Tox Info Suisse, Zürich (Informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables (<i>Flam. Liq. 2</i>)	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS02

Flamme

Mention d'avertissement: Danger

consignes en cas de risques physiques	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction	
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 2/9



Koralle Glas-Comfort

Conseils de prudence Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence Evacuation

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination de déchets spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6	ethanol Flam. Liq. 2 Danger H225	50 - ≤ 80 Pds %
n°CAS: 67-63-0 N°CE: 200-661-7	propan-2-ol STOT SE 3, Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2 Danger H225-H319-H336	1 - ≤ 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 3/9



Koralle Glas-Comfort

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Si possible sans provoquer des dangers supplémentaires éloigner tous les conteneurs de la zone de l'incendie. Refroidir les conteneurs fermés en projetant de l'eau.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éliminer les résidus du produit comme déchet spécial (voir section 13).

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'application sur une grande espace: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion. Lors du maniement de quantités importantes: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 4/9



Koralle Glas-Comfort

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

* 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger des radiations solaires directes.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Stocker dans une armoire pour produits chimique. Au-dessus de 100 kg: Equiper la zone d'une protection EX (antidéflagrante). Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Matériau approprié: Acier inoxydable. Matériel inadéquat pour récipients/installations: Matières plastiques. Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol.

Informations sur l'entreposage commun:

Conserver le produit loin d'agents chimiques oxydants.

Classe de stockage: 3 - Matières liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	ethanol n°CAS: 64-17-5	① 500 ppm (960 mg/m ³) ② 1 000 ppm (1 920 mg/m ³)
CH	propan-2-ol n°CAS: 67-63-0	① 200 ppm (500 mg/m ³) ② 400 ppm (1 000 mg/m ³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	Valeur seuil	① paramètre ② Matière d'analyse ③ Date de la prise d'échantillon ④ Remarque
BAT (CH)	propan-2-ol n°CAS: 67-63-0	25 mg/L	① Aceton ② Urin ③ Expositionsende bzw. Schichtende
BAT (CH)	propan-2-ol n°CAS: 67-63-0	25 mg/L	① Aceton ② Blut ③ Expositionsende bzw. Schichtende

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 5/9



Koralle Glas-Comfort

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Porter des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Le matériel suivant est approprié: Caoutchouc de butyle, épaisseur 0.4 mm.

Protection respiratoire:

Lors du maniement de quantités importantes: Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil avec filtre à particules (EN 143). Type de filtre: AX.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible.

8.3. Indications diverses

Valeurs limites suisses au poste de travail selon SUVA.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide

Couleur: incolore

Odeur: Alcool

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	6,5	20 °C		
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	19 °C		DIN 51758	
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	> 250 °C		DIN 51794	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	3,5 - 15 Vol-%			Les valeurs indiquées se réfère à la substance principale éthan ol.
Pression de la vapeur	33 mmHg	20 °C		
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité relative	0,8 g/cm ³	20 °C	DIN 51757	
Densité apparente	<i>non applicable</i>			
Solubilité dans l'eau	facilement soluble	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 6/9



Koralle Glas-Comfort

10.2. Stabilité chimique

Stable si l'utilisation et le stockage correspond aux recommandations données au chapitre 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

* 10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil.

10.5. Matières incompatibles

Comburant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

* 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
67-63-0	propan-2-ol	DL50 par voie orale: 2 000 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Ce produit n'a pas été examiné. Les informations dans cette section sont déduites des propriétés des ingrédients du produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Autres informations écotoxicologiques:

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Le produit est biodégradable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 7/9



Koralle Glas-Comfort

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

* 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Remettre le produit et les emballages non complètement vides à une entreprise autorisée pour l'élimination de déchets spéciaux ou à un centre de collecte de déchets spéciaux

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

07 06 04 * autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

*: Soumis à une documentation.

Code des déchets conditionnement:

15 01 02 Emballages en matière plastique

Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955.

Solutions pour traitement des déchets



Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICA O-TI / IATA-DGR)
14.1. N° UN			
UN 1170	UN 1170	UN 1170	UN 1170
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
 3	 3	 3	 3
14.4. Groupe d'emballage			
III	III	III	III

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 8/9



Koralle Glas-Comfort

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICA O-TI / IATA-DGR)
--	-----------------------------------	---------------------------	--

14.5. Dangers pour l'environnement

Non	Non	Non	Non
-----	-----	-----	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions particulières:	Dispositions particulières:	Dispositions particulières:	Dispositions particulières:
Quantité limitée (LQ): 5 Liter Danger n° (code Kemler): 30 Code de classification: F1 code de restriction en tunnel: (D/E) Remarque:	Quantité limitée (LQ): 5 Liter Code de classification: F1 Remarque:	Quantité limitée (LQ): 5 Liter Numéro EmS: F-E ; S-D Remarque:	Quantité limitée (LQ): 5 Liter Remarque:

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV). Contenu COV: ca 900 g/kg.

15.1.2. Directives nationales

[CH] Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Contenu COV: ca. 900 g/kg

Classe de risque pour les eaux (Suisse): B

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

3.2.	Mélanges
7.2.	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
10.4.	Conditions à éviter
11.1.	Informations sur les effets toxicologiques
13.1.	Méthodes de traitement des déchets
16.2.	Abréviations et acronymes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2018

Date d'édition: 24 juil. 2018

Version: 2

Page 9/9



Koralle Glas-Comfort

* 16.2. Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route
CAS Chemical Abstract Service
CLP Le règlement du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges
EC50 Concentration Effective 50%
IATA Association internationale du transport aérien
LC50 Concentration létale 50%
LD50 Dose létale 50%
OECD Organization for Economic Cooperation and Development
PBT persistent, bioaccumulative, toxic
PNEC La concentration prévisible sans effet
REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
RID Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
SVHC Substance of Very High Concern
UN Nations unies
VOC Composés organiques volatils
vPvB very persistent, very bioaccumulative

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables (<i>Flam. Liq. 2</i>)	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipient doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervals réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente